Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260402-DELIB_2026_026-DE

AN OSPITAL L'HÔPITAL CAMFROUT Arook ato

DELIBERATION 2026_026

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2026

Le deux avril deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS, Maire.

Date de convocation du Conseil : 26 avril 2025

Présents	Votants
18	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, Mme GUICHOUX Sisilia, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents avec procuration : M. LHOMEDET Ludovic (pouvoir donné à Daniel BRAJEUL)

Absents :

Secrétaire de séance : Ludivine BIRHART

Objet : Désignation des représentants au syndicat intercommunal a vocation unique pour la restauration intercommunale (SIVURIC)

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales l'établissement public de coopération intercommunale est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

En application de l'article L.5211-7 du code général des collectivités territoriales ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le maire expose au conseil municipal que la commune est représentée auprès du comité du syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Restauration Intercommunale par deux délégués titulaires et un suppléant.

Le maire enregistre la candidature de la liste unique :

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260402-DELIB_2026_026-DE

Membres titulaires	Membres suppl[illegible]
Fanny Vanuxem	Ludivine Birhart
Jean-Jacques Guéneuguès	

Après enregistrement de la candidature de la liste unique, il est procédé au vote :

- La liste unique a obtenu 19 voix sur 19 votants

Sont donc proclamés élus comme délégués de la commune auprès du SIVURIC

Membres titulaires	Membres suppléants
Fanny Vanuxem	Ludivine Birhart
Jean-Jacques Guéneuguès	

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 08/04/2026*

Ludivine BIRHART Secrétaire de séance	Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS, Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT